



décembre 2016

Le mot du maire

Madame, Monsieur, chers habitants,

2016 marquera une nouvelle fois une forte progression démographique de notre village. D'après un comptage en interne nous sommes à ce jour 863 Hurligheimois recensés en mairie. Une telle progression, de 10% par an et cela depuis plusieurs années, génère des changements d'habitudes aussi bien pour nous élus et services communaux, que pour vous ; et cela que vous soyez nouveaux habitants ou résidents de plus longue date.

Pour notre part nous nous efforçons de répondre au mieux aux demandes quotidiennes en très forte augmentation. Ayant plutôt des retombées positives de votre part, je ne peux que remercier Maëva notre secrétaire, Anthony notre employé communal, mes deux adjoints René et Claude qui m'épaulent quasi quotidiennement vis-à-vis de ces charges nouvelles. Mais je crois aussi qu'une vie villageoise ne se résume pas qu'à cela. Si un village rural veut garder son âme il faut aussi que notre quotidien ne se résume pas à vivre les uns à côté des autres, mais plutôt vivre les uns avec les autres.

La fête des voisins qui se perpétue au niveau du lotissement, la belle affluence à la soirée des pompiers, le succès de la soirée grand écran organisée par l'Association, qui par ailleurs a eu le renfort de deux jeunes au niveau du comité, sont autant de signes encourageants. On peut y rajouter l'affluence grandissante à la cérémonie du 11 novembre et le nombre de personnes qui a répondu favorablement à notre appel pour élaborer notre Plan Communal de Sauvegarde. Tout cela me conforte dans l'idée que beaucoup d'entre vous veulent vivre autre chose que l'anonymat des grandes villes. Soyez-en sincèrement remerciés. J'encourage aussi ceux et celles qui hésitent encore à participer à l'une ou l'autre manifestation de franchir le pas. Pour que la mutation démographique que nous sommes en train de vivre ne se résume pas tout simplement pour notre village à devenir le dortoir de l'Eurométropole.

En 2016 le conseil communautaire du SIVOM Ackerland m'a confié la présidence suite au renoncement de Sylvain Wassermann élu conseiller régional en décembre 2015. Cela entraîne le transfert du siège vers la mairie de Hurligheim et me confie la concrétisation du projet de la construction d'une nouvelle école pour nos trois villages. L'année 2017 sera consacrée à l'élaboration d'un projet définitif et de son plan de financement.

En septembre nous avons entrepris des travaux de rénovation et de mise en conformité de l'église en étroite collaboration avec le conseil presbytéral. Si nos prévisions s'avèrent exactes, en avril 2017 nous réceptionnerons une église avec des vitraux et des intérieurs tout neufs. Le remembrement, la concrétisation de notre Plan Communal de Sauvegarde et l'avancement du dossier de cession du ban de Furdenheim compléteront notre travail en 2017.

A l'aube de cette nouvelle année 2017, permettez-moi encore de vous présenter, au nom de tous les conseillers municipaux, du personnel communal, et en y associant mon épouse, nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte, à vous et à vos proches, réussite, bonheur, joie et santé.

Esch wensch Eich e glectliches Neues Jahr

Votre maire, Jean-Jacques RUCH



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Rappel des principales décisions prises par le Conseil Municipal en 2016

(il est à noter que l'intégralité des PV de réunion est affichée à la mairie et à l'école après chaque conseil)

En séance du 22 février 2016

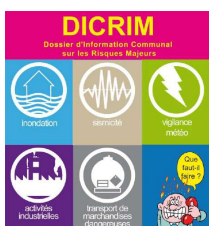
- **Budget** : Le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2015 qui se traduit par un excédent de clôture de 282 664,84 € en fonctionnement et de 261 241,15 € en investissement. Le budget primitif a été adopté pour un montant de 623 119,34 € en section de fonctionnement et 779 649,15 € en section d'investissement. Les taux d'imposition restent inchangés pour 2016. Pour finir, le conseil municipal a approuvé le reversement du produit de la chasse à l'association foncière de Hurtigheim et non à la Caisse d'Assurance des Accidents Agricoles du Bas-Rhin qui bénéficiait de ce revenu auparavant.



- **Santé publique** : Le conseil municipal a décidé de s'engager aux côtés de la Ligue Nationale contre le Cancer en classant l'aire de jeux de l'école et du city-stade, en zone non-fumeurs. Un arrêté municipal d'interdiction du tabac dans ces deux zones a été affiché sur place.
- **Projet abribus et voie circulation douce** : Dans le cadre de la construction du collectif « Le Clos des Forgerons », le conseil municipal a approuvé les travaux d'aménagement d'un abribus, semi couvert face à l'église, et la pose de macadam dans le périmètre de l'abribus. Le sentier attenant sera gravillonné et élargi pour permettre le passage des piétons et deux-roues en circulation douce.



En séance du 4 avril 2016

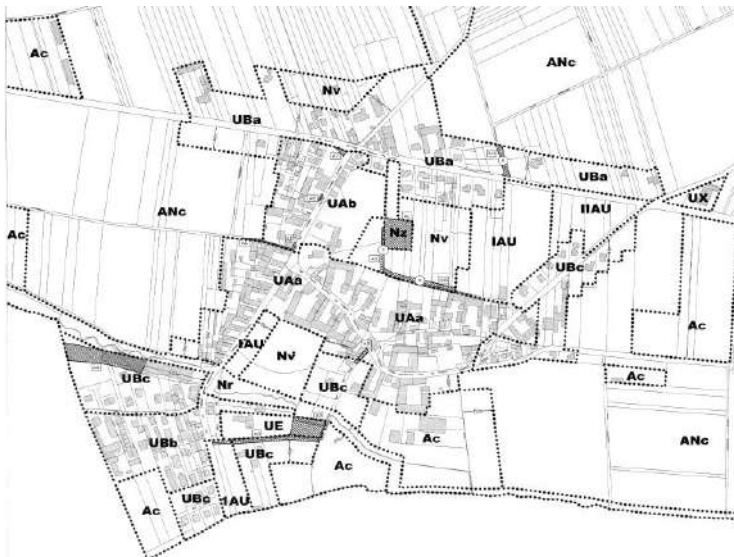


- **Sécurité civile** : Le conseil municipal a décidé de confier la rédaction du plan communal de sauvegarde et du document d'information communal sur les risques majeurs à l'organisme d'ingénierie E.G.E.E qui avait déjà réalisé un diagnostic accessibilité des voies et bâtiments publics en 2014. Le coût de cette commande s'élève à 2 310 euros. Ce document permettra d'optimiser la capacité de réaction de la Commune en cas de risque majeur.
- **Rénovation intérieure de l'église** : Le Conseil a approuvé l'avant-projet définitif rendu par le maître d'œuvre pour les travaux de rénovation intérieure de l'église. Le coût total hors-taxe des travaux est fixé à 330 545,36 euros. La rémunération du maître d'œuvre s'élève à 39 169,63 euros hors-taxe. La commune a sollicité des subventions auprès de différentes instances pour un montant total de 230 269,55 euros.



En séance du 17 mai 2016

- **Urbanisme :** L'expérience de l'instruction des demandes d'urbanisme au regard du PLU depuis le 29 juillet 2013 a conduit la Commune à devoir préciser des règles mineures. La modification concerne la déclivité des pentes de garage, limitée à 12% en zone UA, UB et IAU, la hauteur des clôtures portée à 1m80 entre voisins dans la zone IAU, l'obligation d'un recul minimal de 5m par rapport aux voiries et emprises publiques en zone IAU, et la réglementation concernant les espaces libres de toute plantation en zone UB et IAU.



Le conseil municipal a donc voté en faveur d'une modification simplifiée du PLU, qui a été pilotée par la Communauté de Communes du Kochersberg suite au transfert de la compétence urbanisme. Cette modification a été adoptée par le conseil communautaire de la Comcom le 14 novembre 2016.



- **Cimetière et columbarium :** Les tarifs des concessions au cimetière ont été révisés et décidés comme suit : concession petite en pleine terre fixée à 100€, concession simple en pleine terre fixée à 180€, concession double en pleine terre fixée à 400€, concession d'une caverne au columbarium fixée à 1000€, concession d'une case sur colonne au columbarium fixée à 1000€.

En séance du 11 juillet 2016

- **Construction d'une nouvelle école :** Suite aux propositions faites par le conseil d'administration du SIVOM Ackerland, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la construction d'une nouvelle école élémentaire à Furdenheim et d'une extension de la maternelle de Hurtigheim, avec regroupement de l'ensemble des classes de maternelle sur ce site unique. Le SIVOM continue l'étude de faisabilité et consolide l'enveloppe financière prévisionnelle. Un avant-projet devrait voir le jour en 2017.



- **Parrainage pour la location de la salle :** Depuis le 11 juillet 2016, la location de la salle par un résident extérieur n'est possible que s'il a reçu le parrainage d'un habitant de Hurtigheim. Un certificat de parrainage est dorénavant à joindre au contrat de location de la salle. Le parrain pourra être contacté par la Commune pour toute question liée à la jouissance des lieux, notamment d'éventuels troubles de voisinage, ou la détérioration de la salle et de ses équipements.

- **Fourrière municipale** : La Commune de HURTIGHEIM a passé une convention avec la Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales (S.A.C.P.A) qui œuvre déjà dans les Communes de l'Eurométropole pour empêcher la divagation des animaux. Le forfait annuel a été négocié à 675 euros.



En séance du 1^{er} août 2016

- **Rénovation intérieure de l'église** : Les sept lots pour le chantier de rénovation intérieure de l'église, ont été attribués aux entreprises suivantes :
 - Lot 1 : Transformations : attribué à SOTRAVEST pour un montant de 16 615 € HT,
 - Lot 2 : Echafaudages : attribué à FREGONESE ET FILS pour un montant de 6 028,56 € HT,
 - Lot 3 : Vitraux : attribué à ROZACE pour un montant de 68 326,80 € HT,
 - Lot 4 : Plâtrerie/Faux-Plafond : attribué à EURL GASHI, pour un montant de 12 343 € HT,
 - Lot 5 : Electricité : attribué à ELECTRICITE VEIT, pour un montant de 91 700,03 € HT,
 - Lot 6 : Menuiserie Intérieure bois : attribué à MENUISERIE ZYTO SARL, pour un montant de 78 408,63 € HT,
 - Lot 7 : Peinture / Nettoyage : attribué à DECOPEINT, pour un montant de 33 097,73 € HT.



Le montant total HT de ces travaux s'élèvera à **306 519,94 euros**

En séance du 24 octobre 2016



- **Extension du réseau d'assainissement route des Romains** : Suite à de nouvelles constructions à hauteur du 14 route des Romains, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les travaux concernant l'extension du réseau d'assainissement qui s'élèvent à 18 796,32 € HT.
- **Plan d'éclairage public** : Pour simplifier le travail administratif des entreprises la loi oblige les concessionnaires des différents réseaux (gaz, électricité, téléphonie, eau potable assainissement et l'éclairage public) à fournir des plans au niveau d'un guichet unique. Seule, la mise à jour des plans du



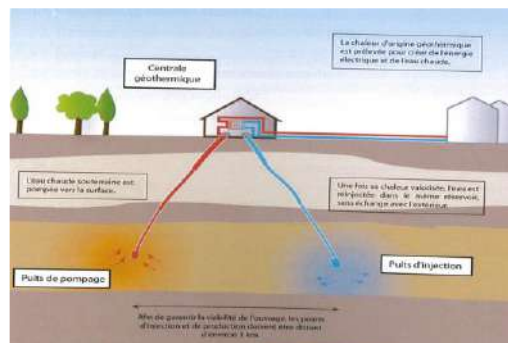
réseau d'éclairage public incombe à la commune. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de confier la création du Système Informatique Géographique (S.I.G) à ES Strasbourg pour un montant de 770 € HT, de 900 € par an pour l'hébergement des données, et de 450 euros HT sur cinq ans, pour la mise à jour (soit 90 € par an).

En séance du 28 novembre 2016

- **Règlementation de la vitesse** : Le conseil municipal a décidé, à la majorité, de réglementer la vitesse à 40 km/heure dans l'ensemble du village. Des panneaux seront installés et complétés par des marquages au sol. L'arrêté ordonnant la limitation de vitesse sur l'ensemble du village prendra effet à partir du jour où les mesures complémentaires décidées seront réalisées. Pour les traçages au sol il faudra attendre des conditions climatiques favorables notamment des routes sèches et des températures plus clémentes.



- **Géothermie** : Le conseil municipal a donné un avis favorable avec réserve, au projet d'ouverture de travaux miniers sur le ban communal. Pour mémoire, une enquête publique s'est tenue en mairie du 3 octobre au 6 novembre afin d'informer la population de ce projet.



En séance du 13 décembre 2016

- **Communauté de Communes** : Le conseil municipal a approuvé les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland. De nouvelles compétences seront ainsi exercées par l'intercommunalité : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, et collecte et traitement des déchets des ménages. Cette dernière mission était déjà assurée par l'intercommunalité, mais cette mission était à régulariser dans les statuts.

Votre conseil municipal



Les élu(e)s : (de gauche à droite) M. Poutiers Mikael, Mmes Haessig Fabienne, Forrler Nathalie, M Goos Jean-Michel, Mme Piecko Suzy, M Grimm Claude (2^{ème} adjoint), Ebersold Jean-Michel, Ruch Jean-Jacques (mairie) Wagner Christian, Urban René (1^{er} adjoint), Sanchez Vincent, Mme Hoffmann Anne-Marie, M Haessler Robert, Jung Guillaume et Diemer Thomas.

L'information par courriel vous intéresse?

Nous rappelons que nous pouvons vous informer par courriel (infos diverses). Pour cela il suffit de nous contacter par l'intermédiaire de votre messagerie en adressant un courriel à : mairie@hurtigheim.fr dans lequel vous mentionnez votre volonté d'être informé par ce biais. En optant pour ce choix vous ne serez pas privé des distributions « papier ».



Principaux travaux réalisés en 2016



Installation et mise en service de deux candélabres rue de l'école



Dépose des lambourdes et du revêtement existants, et pose d'une dalle béton



Isolation et pose d'un faux-plafond « voielactée » à l'église



Achèvement de l'aménagement de l'éclairage public route des Romains et rue Principale



Rénovation d'un des logements à l'école



Aménagement d'un abri-bus



Sécurisation de la clôture à l'école



Dés herbage et balayage des voiries



Inauguration de l'espace sans tabac à l'aire de jeux de l'école maternelle et au city stade



Signature d'une convention entre la paroisse, la Fondation du Patrimoine et la mairie pour la rénovation de l'église

Principaux Projets 2017 :

- Fin des travaux de la rénovation de l'Eglise et de la mise en conformité électrique.
- Elaboration d'un projet architectural et financier pour la construction d'un groupe scolaire au niveau du SIVOM Ackerland.
- Sous le pilotage de la Sous-Préfecture de Saverne : organisation de l'enquête publique liée à l'acquisition de la partie urbanisée du ban de la commune de Furdenheim (env.4 ha) situé rue de la Gare.
- Extension du réseau d'assainissement route des Romains
- Remembrement du ban communal suite à la reprise du projet du Grand Contournement Ouest (GCO)

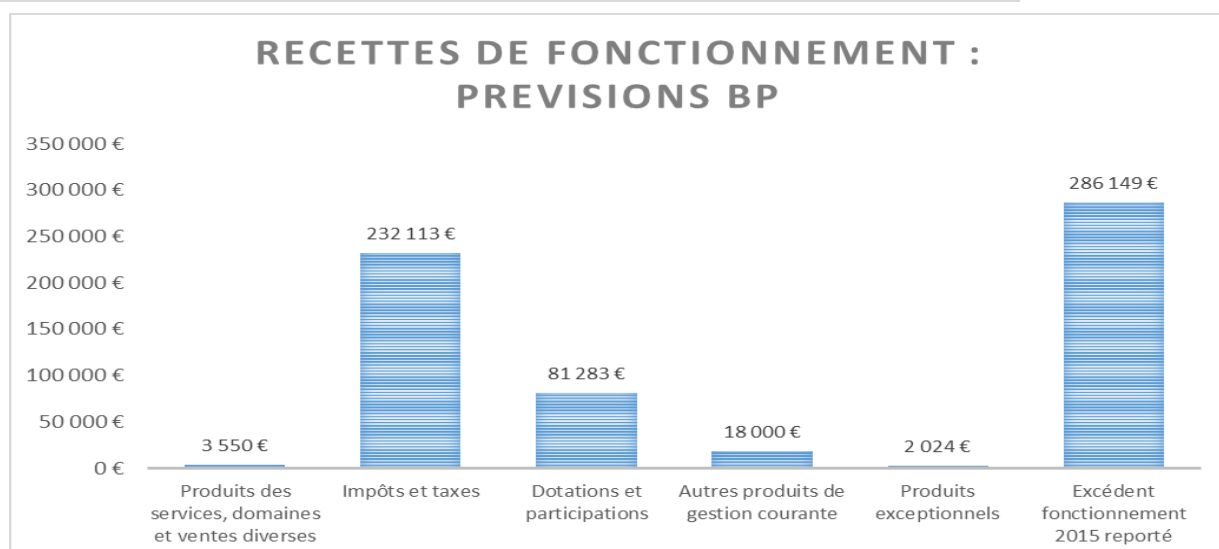
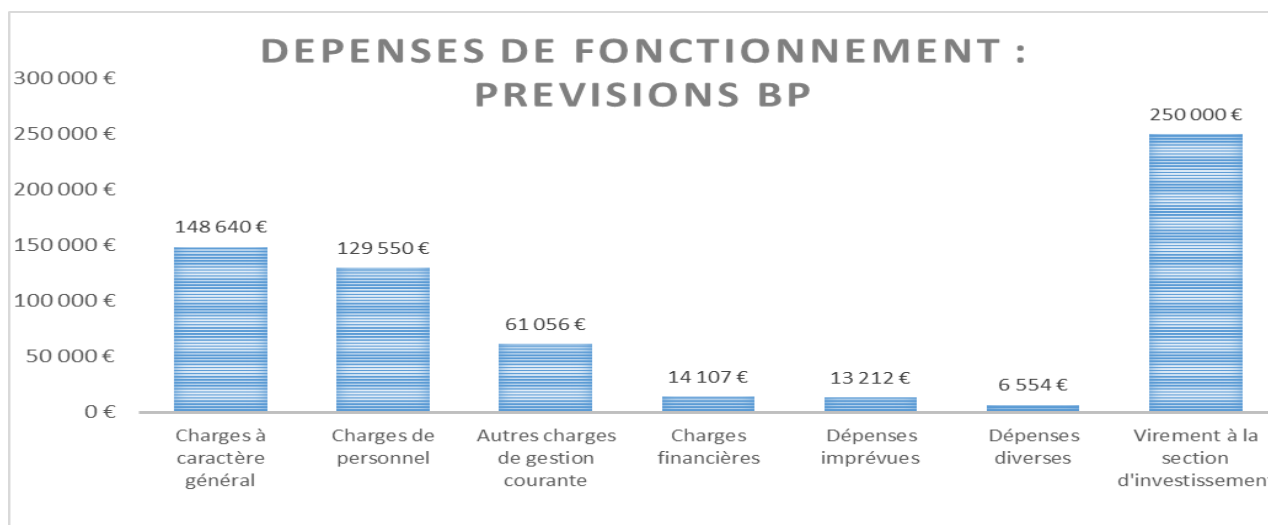
LES FINANCES COMMUNALES 2016

Prévisions et réalisations

Dépenses de fonctionnement	Prévisions BP	Réalisé
Charges à caractère général	148 640 €	125 346 €
Charges de personnel	129 550 €	110 314 €
Autres charges de gestion courante	61 056 €	52 059 €
Charges financières	14 107 €	14 107 €
Dépenses imprévues	13 212 €	
Dépenses diverses	6 554 €	2 067 €
Virement à la section d'investissement	250 000 €	
TOTAL	623 119 €	303 893 €



Recettes de fonctionnement	Prévisions BP	Réalisé
Produits des services, domaines et ventes diverses	3 550 €	3 722 €
Impôts et taxes	232 113 €	231 471 €
Dotations et participations	81 283 €	83 869 €
Autres produits de gestion courante	18 000 €	21 706 €
Produits exceptionnels	2 024 €	5 246 €
Excédent fonctionnement 2015 reporté	286 149 €	286 149 €
TOTAL	623 119 €	632 163 €



Dépenses d'investissement	Prévisions BP+DM	Réalisé	Restes à réaliser
Remboursement d'emprunt	23 508 €	23 508 €	
Frais logiciels informatiques	1 500 €		
Réserves foncières	20 000 €	6 723 €	
Dépenses imprévues	14 601 €		
Opérations d'équipement			
Groupe scolaire	38 347 €	12 185 €	
Eglise	450 000 €	125 818 €	324 182 €
Autres bâtiments communaux	20 000 €		
Cimetière			
Réseau éclairage public	85 040 €	78 901 €	
Réseau voirie	107 000 €	39 360 €	
Réseaux eau et assainissement	40 000 €	15 860 €	24 139 €
Divers matériels	13 000 €	3 482 €	
Dépenses diverses	18 245 €	18 245 €	
TOTAL	831 241 €	324 082 €	348 321 €

Recettes d'investissement	Prévisions BP + DM	Réalisé	Restes à réaliser
Fonds de compensation TVA	19 978 €	11 012 €	
Taxe locale d'équipement et taxe d'aménagement	35 000 €	71 485 €	
Subvention Etat - DETR rénovation église	12 180 €		12 180 €
Subvention COCOKO église	10 000 €		10 000 €
Subvention départementale rénovation église	63 089 €		63 089 €
Subvention départementale travaux voirie	6 091 €		6 091 €
Subvention Etat -fonds de soutien rénovation église	15 000 €		5 000 €
Aide parlementaire et autre participation -église	105 000 €		105 000 €
Subvention Région - rénovation église	20 000 €		20 000 €
Excédent d'investissement reporté	261 241 €	261 241 €	
Récupération avances versées sur travaux église	14 307 €		
Amortissement	2 070 €		
Autres recettes	17 285 €	10 441 €	
Virement de la section de fonctionnement	250 000 €		
TOTAL	831 241 €	354 179 €	221 360 €

La Communauté de Communes Kochersberg Ackerland

Vous êtes régulièrement informé des actions que mène la Communauté de Communes à travers le « Cocoriko » qui paraît trimestriellement. Néanmoins il nous paraît utile de faire quelques rappels concernant le traitement des déchets.

Chaque famille qui emménage dans notre commune doit se faire inscrire au Trèfle à Truchtersheim.

Elle sera alors dotée :

- d'une poubelle grise 120 l (ordures ménagères). Il est possible d'être doté d'une 2^{ème} poubelle qui sera facturée au même prix que la 1^{ère}.
- d'une poubelle avec couvercle jaune (papier, carton, bouteilles plastique et canettes)
- d'un badge donnant accès aux 2 déchetteries situées à Dossenheim et à Pflugriesheim.

Logement neuf 1^{ère} dotation : les poubelles et le badge sont à récupérer au Trèfle à Truchtersheim. En cas de difficultés notamment au niveau du transport des poubelles vous pouvez prendre contact avec la mairie.

Logement existant (changement de locataire) : au moment de l'inscription au Trèfle, il faudra préciser le numéro de la poubelle grise (la poubelle jaune n'est pas numérotée) dont le logement est doté. La puce sera alors activée à distance pour permettre au camion de la vider. Tant que cette opération ne sera pas faite, le camion ne reconnaîtra pas la poubelle et la laissera sur place.

Nous rappelons qu'il est dans l'intérêt des **familles qui déménagent** de prendre contact avec les services de la Communauté de Communes au Trèfle pour arrêter la facturation du service.

Fréquence du Ramassage des déchets,

En 2017, le calendrier de ramassage s'établit comme suit :

- le camion de ramassage pour les ordures ménagères (poubelle grise) **passera tous les mardis** (sauf jour férié).
- le camion de ramassage pour les papiers, cartons, matière plastique et canettes (couvercle jaune) passera le **jeudi les semaines paires** (sauf jour férié). 1^{er} ramassage 2017 : 12 janvier puis tous les 15 jours.

Un calendrier de collecte pour toute l'année 2017 vous a été distribué. Nous en tenons aussi à votre disposition à la mairie.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, s'il y a un jour férié dans la semaine, toutes les collectes suivant ce jour férié sont décalées d'une journée jusqu'à la fin de la semaine. Ainsi, si le jour férié est un lundi, la collecte du lundi est reportée au mardi, la collecte du mardi est reportée au mercredi, et ainsi de suite jusqu'à la collecte du vendredi qui est reportée au samedi.



Exemple : si lundi est férié

Jour	Collecte
Lundi férié	x
Mardi	Collecte du lundi
Mercredi	Collecte du mardi
Jeudi	Collecte du mercredi
Vendredi	Collecte du jeudi
Samedi	Collecte du vendredi
Dimanche	x
Lundi	Collecte du lundi
Mardi	Collecte du mardi
Mercredi	Collecte du mercredi

Exemple : si jeudi est férié

Jeudi férié	x
Vendredi	Collecte du jeudi
Samedi	Collecte du vendredi
Dimanche	

La facturation est semestrielle :

- La part fixe (abonnement au service) est de 70 €, (50 € pour une personne vivant seule) pour une poubelle de 120 litres pour 8 levées. Chaque levée supplémentaire est facturée à 1,50 € et 0,15 € le kilo. Les 10 premiers kilos collectés durant le semestre sont compris dans la part fixe.
- Pour les logements collectifs la part fixe est de 56,50 € par logement. Les levées sont facturées à 1,50 € dès la première levée et le kilo est à 0,15 €
- Les poubelles avec couvercle jaune sont levées tous les 15 jours (voir modalités ci-dessous). Le nombre de levée n'a aucune incidence sur le prix.
- A partir du 1^{er} janvier les passages en déchetterie sont facturés à 2 € à partir du 14^{ème} passage. Les 13 premiers sont inclus dans la part fixe. Le badge est obligatoire pour chaque passage en déchetterie. En cas de perte, s'adresser à la Communauté de Communes qui :
 - désactivera le badge perdu
 - vous dotera d'un nouveau badge moyennant 30 €

Rappel des horaires d'ouverture des déchetteries de Dossenheim et Pfulgriesheim :

Jours	Eté*		Hiver*	
	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim
Lundi	14h - 18h	fermé	14h - 17h	fermé
Mardi	fermé	14h - 18h	fermé	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h & 14h - 18h	14h - 18h	14h - 17h	14h - 17h
Jeudi	fermé	14h - 18h	fermé	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h & 14h - 18h	14h - 18h	14h - 17h	fermé
Samedi	9h - 18h	9h - 18h	9h - 17h	9h - 17h

*Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 oct. /horaires d'hiver : du 1^{er} nov. au 31 mars

Collecte sélective (poubelle de tri) :



Papiers et cartons



Emballages en métal et bouteilles/flacons en plastique

↓



ou

Ne doivent pas être jetés dans la poubelle de tri :



Les déchets en plastique ne se recyclent pas à l'exception des bouteilles et des flacons.

Verre :

Sans capsule, bouchon ou couvercle



Bouteilles, pots et bocaux en verre

↓



Conteneur à verre

Déchets non recyclables :



↓



ou

Poubelle 120 litres à couvercle gris ou bordeaux

Conteneurs d'apport volontaire situés au début de la piste cyclable

Les conteneurs sont situés à l'entrée de la piste cyclable qui mène à Furdenheim.

Cela concerne la collecte du verre et des vêtements destinés à la Croix Rouge.

Les conteneurs papier ont été supprimés suite à la dotation généralisée d'une poubelle jaune par famille sur l'ensemble de la Communauté de Communes. Si vous constatez que votre poubelle jaune de 120 l est trop petite vous pouvez :

- soit amener le surplus à la déchetterie.
- soit l'échanger contre une poubelle de 240 l à la Communauté de Communes.

Nous déplorons de plus en plus de dépôts d'objets divers y compris des déchets ménagers. Suite à ces incivilités qui se multiplient, nous avons décidé de déposer plainte à la gendarmerie à chaque fois qu'un fauteur a pu être identifié. Cette infraction est passible d'une amende de 2^{ème} classe pouvant aller de 150 à 1 500 €.

Le magasin CARAI déplore comme nous des dépôts sauvages autour ou dans leurs bennes à déchets situées à proximité de nos conteneurs. Nous rappelons qu'il est strictement interdit aux particuliers de déposer quoi que ce soit dans ces bennes.

Ateliers Composts en 2017

Les ateliers compost organisés en 2016 ont rencontré un franc succès. Afin de répondre aux demandes nombreuses des habitants, les ateliers composts seront reconduits en 2017 aux dates suivantes :

- samedi 18 mars 2017 à 9h30
- samedi 25 mars 2017 à 9h30
- samedi 1^{er} avril 2017 à 9h30
- samedi 8 avril 2017 à 9h30



Par ailleurs, la communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland organise pour la première fois cette année des ateliers pour apprendre à construire un hôtel à insectes.

Ces séances auront lieu les :

- samedi 25 mars 2017 à 15h00
- samedi 1^{er} avril 2017 à 15h00

Les lieux de ces ateliers ne sont pas encore connus pour l'heure, ils vous seront communiqués ultérieurement par courriel, et sur le site internet. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous les demander également par courriel à l'adresse mairie@hurtigheim.fr

Ces ateliers sont gratuits, mais accessibles dans la limite des places disponibles. Il est par conséquent nécessaire de s'y inscrire au 03.88.69.60.30 ou via l'adresse mail :

nosdechets@kochersberg.fr

Cette année une visite de l'usine de tri Schroll sera organisée au Port du Rhin les :

- mercredi 8 mars 2017 à 17h00
- vendredi 17 mars 2017 à 18h00

Inscription obligatoire au 03.88.69.60.30 ou via l'adresse mail : nosdechets@kochersberg.fr

NB : Il est demandé à chaque participant de s'y rendre par ses propres moyens.



Pour toute demande d'information concernant les déchets,
vous pouvez vous adresser à: Communauté du Kochersberg - Le Trèfle
32, route des Romains - 67370 TRUCHTERSHEIM
Tél: 03 90 29 26 09 - Courriel: nosdechets@kochersberg.fr
ou au standard Tél: 03 88 69 76 29

Année de la Parentalité dans le Kochersberg

Opération 2017

ANNÉE DE LA PARENTALITÉ DANS LE KOCHERSBERG

CONFÉRENCE : UN NON D'AMOUR POUR BIEN GRANDIR

→ pour les parents d'enfants de 0 à 10 ans (sur inscription)

Samedi 28 janvier 2017

10h - Maison des services, le Trèfle,
32 rue des Romains à Truchtersheim

Et si être parent en 2017 était plus difficile qu'à l'époque de nos grands-parents ? Corinne partagera avec nous son concept du *triple A* pour bien faire grandir ses enfants : Amour, Autorité, Autorisations. L'éducation des enfants, une grande danse de *oui* et de *non* !

Intervenante

Corinne Droehnle-Breit, psychologue de l'enfance et de l'adolescence.



Retrouvez le programme complet de l'année 2017 sur :
www.kochersberg.fr/dynamic/images/enfance/parentalite/programme.pdf



Tous les événements '2017, année de la parentalité dans le Kochersberg' sont gratuits ; vous pouvez retrouver l'intégralité du programme sur :
www.kochersberg.fr/dynamic/images/enfance/parentalite/programme.pdf

Les prochaines dates :

- **samedi 28 janvier 2017 à 10h00** : Conférence : « Un non d'amour pour bien grandir » pour les parents d'enfants de 0 à 10 ans (sur inscription), à la Maisons des services, le Trèfle, 32 rue des Romains à Truchtersheim
Intervenante : Corinne DROHNLE-BREIT, psychologue de l'enfance et de l'adolescence.
- **samedi 18 février 2017 à 10h00** : Atelier d'éveil musical, pour les enfants de 12 à 24 mois accompagnés d'un parent (sur inscription), à la micro-crèche la ronde des petits petons, 23 allée de l'Economie à Wiwersheim.

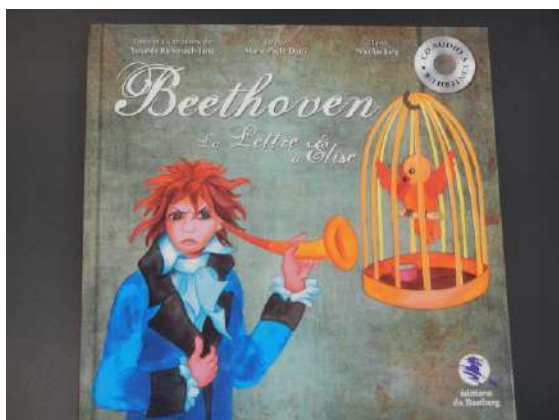
Inscriptions par téléphone au 03.88.69.60.30 ou par mail : enfance@kochersberg.fr

- **jeudi 16 mars 2017 à 20h00** : Conférence : « Au secours ! Mon ado me rend fou » pour les parents d'adolescents (accès libre), à la salle des fêtes communale, 5 rue de l'École, à Wiwersheim.
Intervenante : Bénédicte VALLETTE D'OSIA, formatrice sociologue aux ateliers Grandir Encore.

SIVOM Ackerland

Furdenheim - Hurtigheim - Quatzenheim

Au long de l'année 2016, l'activité du SIVOM Ackerland s'est un peu intensifiée : nos quelques 250 élèves ont profité de plus de 10 000 euros de subvention, ayant permis aux plus grands de partir en classe découverte et aux autres de réaliser de nombreuses sorties et bénéficier de l'intervention d'artistes au sein même des écoles des trois villages de Furdenheim, Quatzenheim et bien sûr Hurtigheim.



Du côté des nouvelles activités péri-éducatives (NAP), l'année scolaire 2015-2016 a été l'occasion de diversifier les propositions avec par exemple une initiation aux arts du cirque et à l'athlétisme dès la maternelle. Toujours dans le domaine des arts, nos graines d'artistes ont pu s'essayer à la peinture et créer des illustrations autour du livre de Yolande Jung-Ruffenach consacré à Beethoven : l'auteure-illustratrice a elle-même animé un cycle d'activités qui a connu un tel succès que la mairie de Hurtigheim s'est transformée, le temps d'une exposition, en galerie ouverte à tous et accueillant les œuvres des enfants !

Au cours de l'été 2016, une enquête de satisfaction a été adressée aux familles ayant inscrit leur enfant aux NAP et 39 % des familles (qui représentent 44 % des élèves) ont complété un bref questionnaire en ligne. Selon les questions, la satisfaction des familles oscille entre 78 et 96 % ; à titre indicatif, près de 88 % des familles souhaitent le maintien de l'activité fil rouge 'anglais' dont bénéficient tous les élèves inscrits et scolarisés en école élémentaire.



Pour les petits élèves de Hurtigheim, septembre 2016 a à nouveau apporté son lot de nouveautés : en plus des arts du cirque, un atelier d'éveil musical leur a été proposé tout au long du premier trimestre...Grâce à Anne-Catherine Stieber, professeure de musique, Pierre et le loup n'ont à présent plus aucun secret pour eux !

Changement de Président et transfert du siège du SIVOM Ackerland

Le Président Sylvain Wassermann ayant été élu au Conseil Régional en décembre 2015, il a émis le souhait de ne plus assurer la présidence de notre SIVOM. Le vote au sein du comité directeur a désigné Jean-Jacques Ruch comme nouveau Président du SIVOM Ackerland.

Le siège du SIVOM Ackerland a été transféré dans les locaux de la mairie de Hurtigheim.

Projet d'une nouvelle école au sein du RPI

Suite à une pré-étude confiée au SDAU, les conseils municipaux de Hurtigheim, Furdenheim et Quatzenheim ont décidé de retenir le projet sur 2 sites. Furdenheim devrait accueillir 7 classes élémentaires à côté de la salle judo-basket et Hurtigheim 4 classes de maternelle sur le site actuel.

L'année 2017 sera mise à profit pour élaborer le projet financier et architectural afin de pouvoir déposer un dossier concernant le subventionnement de l'Etat tout début 2018. Une demande sera adressée en temps utile à la Communauté de Communes pour y adjoindre une structure périscolaire



Quelques Infos et Rappels

Prix de la location de la salle communale

Les tarifs pratiqués sont les suivants :

Pour les personnes domiciliées à Hurligheim :

50 € sans cuisine

130 € avec cuisine

Pour les personnes extérieures à la commune :

100 € sans cuisine

230 € avec cuisine

Une caution de **300 €** est demandée à la signature du contrat et une contribution supplémentaire de **15 €** est due en hiver pour le chauffage.

Il est rappelé que la salle peut contenir au maximum 50 personnes et **qu'aucune sous-location n'est acceptée.**

Attention, depuis le mois de juillet 2016, un parrainage par un habitant de Hurligheim est demandé pour les locataires ne résidant pas dans la commune.

Renseignements : M. URBAN René

Tel : 03 88 69 10 38 ou 06 71 21 18 79 et au secrétariat de mairie, tel : 03 88 69 02 09



Autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale

A partir du 15 janvier 2017, les mineurs qui voyagent sans un représentant légal devront désormais justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

Un dispositif d'autorisation de sortie du territoire avait été mis en place en mai 1990 puis abrogé par une circulaire du 20 novembre 2012.



**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
(article 371-8 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)



N° 15646*01

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS
Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____ Prénom(s) : _____ Né(e) le : [][]/[][]/[][][][] à (lieu de naissance) : _____ Pays de naissance : _____
2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION
Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____ Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : _____ Prénom(s) : _____ Né(e) le : [][]/[][]/[][][][] à (lieu de naissance) : _____ Pays de naissance : _____ Nationalité : _____ Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____ Adresse : _____ N° [][][][] (bis, ter) Type de voie _____ Nom de la voie _____ Code postal : [][][][] Commune : _____ Pays : _____ Téléphone (recommandé) : [][][][]/[][][][]/[][][][] Courriel (recommandé) : _____
3. DURÉE DE L'AUTORISATION
La présente autorisation est valable jusqu'au : [][]/[][]/[][][][] inclus. Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature. Exemple : une autorisation signée le 1 ^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.
4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE
« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations » ⁽¹⁾ ; DATE : [][]/[][]/[][][][] Signature du titulaire de l'autorité parentale : _____ <small>⁽¹⁾ Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.</small>
5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽²⁾ :
Type de document (cocher la case) : <input type="checkbox"/> Carte nationale d'identité <input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> Autre (Préciser : _____) ⁽²⁾ Délivré(e) le : [][]/[][]/[][][][] Par (autorité de délivrance) : _____ <small>⁽²⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les noms, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance. ⁽³⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugiés ou pour apatrides, en cours de validité.</small>

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »

Dans le contexte nouveau des départs de Français sur un théâtre d'opérations de groupements terroristes, et en particulier mineurs, ce dispositif a été rétabli. Il ne devra toutefois pas être délivré par la mairie, comme c'était le cas auparavant, une simple signature d'un titulaire de l'autorité parentale étant suffisante.

L'autorisation est à conserver par le voyageur et devra être présentée à chaque sortie du territoire national, accompagnée de la copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire.



Cette autorisation est matérialisée par le formulaire cerfa n°15646*01 téléchargeable sur le site du service public à l'adresse suivante :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do, ou sur le site de la mairie à l'adresse http://www.hurtigheim.fr/fr-sortie_du_territoire_des_mineurs

Tous les champs du document doivent être dûment renseignés et signés par un titulaire de l'autorité parentale.

Sécurité Civile

La Commune est en train d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), et mettra très prochainement, à votre disposition, un document d'information communal sur les risques majeurs.



le P.C.S, qu'est-ce que c'est : La loi 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile impose aux Communes de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde et de mettre à disposition de la population un Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Pourquoi anticiper ?



Parce que les catastrophes surviennent sans crier gare, il appartient à la Commune de mettre en œuvre, en amont, tous les moyens nécessaires, pour prévoir et organiser la réponse qui sera apportée, dans l'urgence à une situation de crise. Le plan communal de sauvegarde permet d'apporter une réponse de proximité en prenant en compte l'information, l'alerte, et le soutien aux populations ainsi que la mise en œuvre des premières mesures d'urgence, et l'appui des secours jusqu'au retour à la normale.

Pour cette raison, un poste de commandement communal a été créé, définissant les rôles de chacun et chacune en cas de déclenchement du PCS. Nous avons également fait appel à la population pour constituer une réserve Communale de Sécurité Civile, et bénéficier de renforts humains dans une situation de crise. Le rôle de chacun dépendra des circonstances. Les tâches pourront être distribuées en fonction de la disponibilité et de ce que les uns ou les autres sont le plus à-même de faire. Il ne s'agit en aucun cas de se substituer au travail des équipes de secours et des forces de l'ordre, mais d'être présents si des renforts humains devaient être nécessaires.

Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont répondu à notre appel pour faire partie de ce groupe et espérons vivement que nous n'aurons jamais à les solliciter.



le D.I.C.R.I.M, qu'est-ce que c'est :

L'article L.125.2 du Code de l'environnement précise que « les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent ».

Conformément à cette réglementation, le D.I.C.R.I.M est un document qui vous informe sur les risques auxquels notre Commune peut être exposée.

Il a pour objectif de sensibiliser les habitants aux bons réflexes de protection à adopter en cas de catastrophe majeure, afin que chacun devienne acteur de sa propre sécurité.

Ce document est en voie d'achèvement et sera diffusé prochainement à la population par voie de courriel, et téléchargeable sur le site internet de la mairie à l'adresse www.hurtigheim.fr

Il pourra également vous être transmis par courriel sur simple demande à l'adresse mairie@hurtigheim.fr



Le monoxyde de carbone tue

A l'approche du froid attention danger : Monoxyde de carbone

En France on dénombre tous les ans 3000 victimes intoxiquées au monoxyde de carbone dont 10 décès.

Maux de têtes, vertiges, malaises, nausées, vomissements... Soyez vigilants, ce sont peut-être les premiers signes d'une intoxication au monoxyde de carbone

Ces signes avant-coureurs peuvent annoncer une intoxication au CO, d'autant plus lorsqu'ils surviennent chez plusieurs personnes occupant une même pièce équipée d'un appareil à combustion et qu'ils disparaissent en dehors de celle-ci. Dans ce cas, il est **indispensable d'aérer immédiatement la pièce** en ouvrant portes et fenêtres, puis d'évacuer le lieu. Il faut ensuite **appeler les urgences en composant le 15 (SAMU), le 18 (les pompiers) ou le 112** (numéro d'urgence européen). Les locaux ne pourront être réintégrés qu'après le passage d'un professionnel qualifié, qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer.

Pourquoi est-ce si dangereux ?

Le CO est un gaz invisible : incolore, inodore et non irritant qui se diffuse très vite dans l'environnement. Après avoir été respiré, il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie : migraines chroniques ou bien maladies neurologiques invalidantes (troubles de la coordination motrice, paralysies de toutes formes). Ces intoxications sont suspectées de perturber le développement cérébral des enfants et notamment leur fonctionnement intellectuel.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Qui est concerné par les risques d'intoxication au monoxyde de carbone ?

Potentiellement tout le monde peut être concerné. Il est indispensable de bien connaître les sources de monoxyde carbone pour adopter les bons gestes. Il est important de vérifier son habitat et d'avoir les mêmes réflexes pour une location en hiver. Seul un Français sur 10 estime courir personnellement un risque d'être intoxiqué au monoxyde de carbone, alors que plus de trois quarts des Français (77, 5%) sont équipés d'au moins un appareil de chauffage à combustion.

Les causes des accidents :

- Il résulte, dans la majorité des cas, d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.
- Il peut également être causé par un défaut de ventilation (pièces calfeutrées, sorties d'air bouchées), ainsi que la vétusté, le défaut d'entretien ou la mauvaise utilisation des appareils à combustion.

Les sources de CO dans l'habitat :

- les chaudières et les chauffe-eau,
- les poêles et les radiateurs ,
- les convecteurs fonctionnant avec des combustibles,
- les cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol,
- les appareils de chauffage mobiles d'appoint,
- les braseros et barbecues,
- les groupes électrogènes ou pompes thermiques,
- les engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage...)

Pour limiter les risques d'intoxication au CO, un rappel des gestes essentiels à adopter en cinq points clés :

1. Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.
2. Au quotidien, aérer son logement au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air.
3. Dans le cadre de l'achat d'un appareil de chauffage ou d'un appareil au gaz, s'assurer de sa bonne installation et de son bon fonctionnement avant la mise en service et exiger un certificat de conformité auprès de l'installateur.
4. Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, ne jamais le placer dans un lieu fermé (maison, cave, garage) et l'installer impérativement à l'extérieur des bâtiments.
5. Enfin, respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant. Ne jamais faire fonctionner les chauffages mobiles d'appoint en continu et ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, barbecue, etc.)



Le site internet www.prevention-maison.fr permet de bénéficier d'informations et de conseil sur les différentes pièces de la maison. Il est dédié aux risques de la pollution de l'air intérieur notamment les émanations de monoxyde de carbone, ainsi qu'aux accidents domestiques.

CARNET DE FAMILLE

Naissances en 2016 :

- Le 6 janvier : **Lyam APPEL**, 3 chemin du Vieux Moulin
Le 12 janvier : **Eliott KAËS**, 5 rue des Vergers
Le 22 février : **Nahil GAROUIT**, 16 rue des Vergers
Le 4 avril : **Katalyn GIRARDOT**, 36 rue des Forgerons
Le 30 avril : **Rachel BELIN**, 4 impasse de la Carrière
Le 23 juin : **Liza HAUG-MOUHOT**, 29 rue des Vergers
Le 12 juillet : **Nicolas GUIGNARD**, 43b rue Principale
Le 2 août : **Timéo HERMOSO**, 6 rue Principale
Le 8 septembre : **Hugo BOUMADIANE**, 51b route des Romains
Le 11 octobre : **Charline JAECK**, 4 rue des Vignes
Le 6 novembre : **Souheyl MOUSTAID**, 11b rue de la Gare
Le 1^{er} décembre : **Naël SCHOPKA NECHEB**, 5 rue des Forgerons
Le 1^{er} décembre : **Aimery SCHOPKA NECHEB**, 5 rue des Forgerons



Bon vent aux poupons et félicitations aux heureux parents !

Mariages en 2016 :



- Le 6 mai : **Miguel AUGUSTO et Julia FLORIO**
26a rue des Forgerons
Le 7 mai : **Raphaël PALATINO et Frédérique GRIESHABER**
46 route des Romains
Le 14 mai : **Olivier BAPST et Marilyne HUGOT**
31a rue Principale

- Le 2 juillet : **Lotfi HDACH et Tiphaine PATE**
32 rue des Vosges à WASELONNE
Le 18 août : **Jihad FARAH et Olivia JUNG**
4 rue du Village à WIWERSHEIM

Joies et bonheurs aux nouveaux mariés !

Noces de Diamant :

Le 25 avril : **René et Liliane MENTZER**,
domiciliés 20 route des Romains ont eu la joie de fêter leurs noces de diamant.



Noces d'or :

Le 19 août : **Michel et Irène SCHOTT**,
domiciliés 4 rue Principale ont eu la joie de fêter leurs noces d'or.



Félicitations aux heureux jubilaires !

Décès en 2016:

Le 13 février : **RICHERT Céline** - 83 ans - 31a rue Principale

Le 8 avril : **LA SELVA Andrea** - 20 ans - 23 route des Romains

Le 20 juillet : **JANUS Yvonne née MENTZER** - 84 ans - anciennement 21 route des Romains

Le 22 octobre : **DECKER Elise née GROLL** - 81 ans - anciennement 2, rue du Houblon



Nous avons aussi enregistré le décès de 2 personnes suite à des accidents de voitures sur notre ban communal :

Le 26 février : **HERCZOG György** - 79 ans - 9 rue Principale à Quatzenheim

Le 22 décembre : **COMTE Marc** - 28 ans - 13 rue des Peupliers à Marlenheim

Nous exprimons toute notre sympathie aux familles en deuil



Ce numéro publié par l'Association des Amis du Kochersberg peut être commandé en mairie au prix de **10 euros**.

Les Hofname* de Hurtigheim

3^{ème} partie

L'édition « Kocherschbari Eté 2016 a publié la suite consacrée aux Hofname de Hurtigheim.

La 1^{ère} partie a été publiée dans le n° 70 de janvier 2015

La 2^{ème} partie dans le n° 72 de janvier 2016



Vue de l'ancienne ferme s'Schümachers
Aujourd'hui ferme Paul Jung n° 29 Rue principale

* Le « Hofname » était le nom usuel donné à une propriété. Il s'appuyait sur les patronymes et les prénoms, mais aussi sur les détails physiques, la profession ou encore sur les origines de ses occupants.

FETES et CEREMONIES

Cérémonie du 11 novembre avec la participation des élèves

Cette année, près d'une centaine de personnes se sont rassemblées devant le monument aux morts.

Mme la Pasteur Claire Duchet entame la cérémonie avec des paroles pleines d'espérance. Après le message gouvernemental lu par la conseillère municipale Suzy Piecko, les élèves du primaire ont pris le relais avec des poèmes relatifs à la paix. Le Maire, Jean-Jacques Ruch s'exprime alors en ces termes : « Chers enfants, vous êtes dans le vrai, vous avez raison et tous les adultes réunis avec vous ce matin ont le même souhait : une paix durable dans le monde entier. Mais malheureusement en tant qu'adulte, il faut aussi que je le dise, on n'en prend pas le chemin, peut-être encore un peu moins aujourd'hui qu'hier. »



Dépôt de gerbe et de fleurs par les élèves de l'école primaire

Cette année en plus du dépôt de gerbe, pendant que les pompiers égrenaient les noms des victimes militaires et civiles, chaque enfant a déposé un œillet à la mémoire de chacune des victimes. Après la minute de recueillement, toute l'assemblée a entonné la Marseillaise.

Après la cérémonie le verre de l'amitié a été servi dans la salle communale.

Fête des voisins au lotissement « Les Vergers »

Samedi 4 juin, les habitants du lotissement des Vergers se sont retrouvés pour leur deuxième fête entre voisins.

Cette année le temps n'était pas de la partie. C'est sous une pluie parfois battante que les tonnelles ont été montées et que les tables ont été dressées. A 13h, le barbecue était prêt à chauffer les grillades pour accompagner les salades. La bonne humeur de tous a fait oublier les intempéries.

Courant de l'après-midi, la pluie a cessé laissant place au filet de badminton, trampoline et tour de vélo à la grande joie des enfants.

Le soir, le couvert a été remis pour les plus courageux avec des tartes flambées.

Une chose est sûre : le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



Repas de Noël pour les aînés

C'est maintenant une tradition bien ancrée, le 20 décembre la commune a convié les personnes âgées autour d'une table de fête.

Dès 11 heures les invités sont attentifs à un beau texte de Noël narré par Madame la Pasteur Claire De Lattre-Duchet. Accompagnée de son violon elle propose 2 chants à l'assemblée. Puis c'est au tour du Maire Jean-Jacques Ruch de communiquer sur l'activité villageoise. Il propose un moment de recueillement en mémoire des personnes décédées durant l'année et pour celles absentes pour cause de maladie.

Il est alors temps de passer à table et de déguster le succulent repas préparé par Roland Clauss, son épouse Annick et sa fille Pauline. Entre les différents plats, des poèmes et des chants interprétés par l'animateur Henri Wambach et son accordéon, complètent l'après-midi festive. Au moment du vin chaud et des « bredeles » libre cours est laissé aux discussions entre voisins de table.



En fin d'après-midi des chants de Noël résonnent dans la salle et c'est le traditionnel « Stille Nacht » qui clôt une belle journée.

Accueil des nouveaux habitants

Dimanche 8 janvier, une vingtaine de nouveaux habitants ont répondu à l'invitation de la commune. Après les présentations des conseillers municipaux et des familles, le maire Ruch Jean-Jacques relate l'histoire du village. L'historique du nom, des traces de la présence des Romains, la réforme, l'origine du nom des rues, la tradition du moulin, les beaux corps de ferme sont autant de sujets qui captivent l'attention. S'en suit la partie administrative et les différents projets de la municipalité.



Pour clôturer la réunion on passa à la galette des rois. Un moment convivial qui a permis d'échanger entre les nouveaux habitants et les élus.

Rappel aux nouveaux habitants:

Nous ne pouvons que vous inviter si vous vous êtes inscrits sur le listing de la mairie. En cas d'oubli de notre part, veuillez-nous en faire part, ce n'est alors que partie remise.

Le petit monde de l'école en 2016



L'année scolaire 2016/17 s'est ouverte sous la direction de M HUGUENIN qui prend la suite de Mme UNDREINER.

Les 50 élèves sont répartis en deux classes exclusivement maternelles :

Classe de Mmes UNDREINER et EBERLE-SCHULER avec Mme BARON (ATSEM) : 11 petits et 15 moyens.

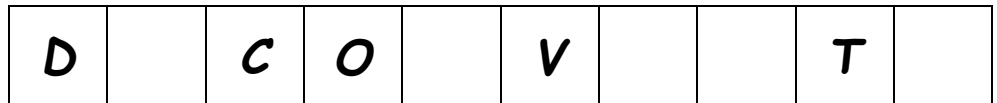
Classe de M HUGUENIN avec Mme LOUVIAUX (ATSEM) : 7 petits et 17 grands.

Un grand merci aux adultes, membres du conseil municipal, parents, grands-parents, et membres de l'association Ecole en fête pour leur investissement cette année encore.

Petit tour du monde en images et en mots : amusez-vous à trouver les lettres manquantes... !



L'école : un monde de



Au cours du mois de mars, les petits et moyens ont eu le privilège de se rendre à la ferme Jung du village. La rencontre inédite avec les milliers de poussins a été source de multiples découvertes !



L'école : un monde en

M	U	V	M	N	T
---	---	---	---	---	---



Les arts du cirque se sont invités à l'école pour le plus grand plaisir des petits et des grands en cette fin d'année scolaire 2015/16.



Nous avons pris notre élan pour battre les leucodystrophies le 19 octobre.

Les deux classes maternelles de Furdenheim nous ayant rejoint, ce sont environ 100 enfants qui se sont élancés devant un public nombreux venu les soutenir



Les actions menées pendant la semaine du goût du 10 au 16 octobre 2016 ont permis de développer les 5 sens. Merci aux adultes présents pour encadrer ces ateliers.



L'école : un monde de

C	R	A	T	I			T	E
---	---	---	---	---	--	--	---	---

Le 17 novembre, les deux classes se sont rendues au Vaisseau à Strasbourg. Quelle matinée de découvertes, d'inventivité, de créativité par le jeu et la manipulation!





Raconte-nous des histoires !
Madame GARCIN nous a fait profiter à cinq reprises de ses talents de conteuse.
Que ce soit avec un raconte-tapis ou un tablier à histoire, la magie opère à chaque fois !



Carnaval, c'est l'occasion idéale de se glisser, avec grand bonheur, dans la peau des personnages imaginaires préférés des enfants. La preuve en images !



La période de Noël est aussi propice à l'imaginaire !



Grand Saint Nicolas a pensé à nous cette année encore en venant nous rendre visite les bras chargés de magie et de mannele. Une atmosphère très particulière a régné ce matin-là à l'école...



Plus tard dans le mois de décembre, Madame Janus a raconté le « Noël russe » aux petits-grands.



Le dernier après-midi de classe de l'année, les moyens et les grands ont pu découvrir « Noël approche » un conte mis en scène au kamishibai.

L'école : un monde de

S

O

S

et de COULEURS.

Une rencontre avec une œuvre musicale

Avec Yolande Jung, artiste et auteure, les enfants inscrits aux NAP ont finalisé toute leur démarche de découverte de « la lettre à Elise » de Beethoven par une magnifique exposition entièrement consacrée à cette œuvre musicale.



A la découverte des instruments

Avec la complicité des professeurs de l'école de musique de Hurtigheim, tous les élèves ont participé à une animation musicale. Désormais, le piano, le clavier et l'accordéon n'ont plus de secrets pour les petits musiciens !



Des chants

Un public nombreux et chaleureux est venu terminer l'année avec les enfants autour de chants de Noël, le 16 décembre. Un grand moment de partage musical qui a bien plu aux élèves et aux familles.

A renouveler sans aucun doute.

A l'année prochaine !

Au revoir 2016. Meilleurs Vœux pour 2017 ! L'équipe pédagogique de l'école.



LA VIE DANS NOS PAROISSES

Paroisse protestante :

Culte en alsacien : le 26 mars à 10h à Wintzenheim

Vous en avez l'habitude, chaque printemps, un culte en alsacien est célébré dans notre paroisse par le pasteur Daniel Steiner dans le cadre du « Printemps pour notre langue » ("Friejhohr fer unseri Sproch"). En raison des travaux à l'église de Hurtigheim, cette année, ce culte sera célébré en l'église protestante de Wintzenheim, le 26 mars à 10 heures. Le culte sera suivi d'un verre de l'amitié. Cordiale invitation à tous !

Rénovation de l'église : bientôt la fin ...

Après de longs mois de travaux, notre église sera bientôt terminée : rénovée, modernisée, mise aux normes et embellie ! Au moment où j'écris ces lignes, la fin des travaux est prévue pour fin mars - début avril : le culte du dimanche de Pâques, le 16 avril, sera donc normalement célébré dans l'église fraîchement terminée. Nous sommes reconnaissants aux enseignants de l'école de Hurtigheim qui nous ont offert l'hospitalité pour un culte mensuel dans la salle de motricité de l'école et nous nous réjouissons de retrouver notre église !

... Mais nous avons encore besoin de vous !

La fin des travaux se profile, mais pas la fin des dépenses... L'église est un élément important du patrimoine culturel de notre village : son clocher roman séparé de la nef de style néo-classique, sa sobriété, sa chaire et son autel en chêne sculpté, ses carreaux de ciment coloré et les nouveaux vitraux qui viendront désormais l'embellir...

Vous pouvez soutenir la rénovation de notre église en faisant un don par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine avec laquelle la commune et la paroisse ont signé une convention. La fondation abonde votre don : pour 5 euros récoltés, elle accorde une subvention d'1 euro.

Vous pouvez adresser votre don à : Fondation du patrimoine, délégation Alsace, 9 place Kléber, 6700 Strasbourg

(Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine - église de Hurtigheim »)

Ou vous pouvez choisir le don en ligne :

www.fondation-patrimoine.org/44374

Après les travaux : un temps de reconnaissance et de fête

Le dimanche 25 juin nous fêterons l'inauguration de notre église. Un culte festif ouvrira la journée et sera suivi, après les discours officiels, d'un apéritif et d'un barbecue géant (sur inscription) au centre du village, place de la Liberté. Plus de détails sur cette journée festive vous parviendront par tract courant mai. D'ores et déjà : cordiale invitation à tous !

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer à Hurtigheim ? Bienvenue dans notre village ! Si vous êtes protestants ou intéressés par la vie de notre paroisse, pensez à prendre contact avec la paroisse pour être inscrits au fichier : cela ne vous engage à rien, mais cela nous permettra de faire votre connaissance, de vous tenir informés des activités (pour enfants, adolescents, adultes...), projets et festivités de notre paroisse.

Pasteur Claire Lattre-Duchet, Paroisse Protestante

36 route des Romains, 67 117 HURTIGHEIM, 03.88.69.00.88,

claire-delattre-duchet@protestants.org



RESTAURATION DE L'ÉGLISE
PROTESTANTE DE HURTIGHEIM

J'Y PARTICIPE !

www.fondation-patrimoine.org/44374





Informations Relatives à la Communauté Catholique

Depuis le mois de [septembre 2016](#), le nouveau Curé de la Communauté de Paroisses est M. l'abbé René-Philippe **RAKOTO**. Il est accessible aux coordonnées suivantes :

Presbytère, 11 rue de la mairie 67370 GRIESHIEM-SUR-SOUFFEL

Tél. : 03 88 56 04 71

Portable : 07 70 60 19 26

Courriel : ludovicrakoto@hotmail.fr

Le nouveau prêtre étudiant, qui le seconde, est M. l'abbé Aimé **SOSSOU**

D'octobre à juin, une messe est célébrée le premier samedi du mois à 18h30 en l'église d'ITTENHEIM, sauf en décembre où elle est célébrée à HURTIGHEIM dans la salle d'évolution de l'école maternelle, et en mars à FURDENHEIM.

Le [samedi 3 décembre 2016](#), la messe célébrée dans la salle d'évolution de l'école avec la participation de jeunes qui se préparent à la Confirmation, a permis de rassembler 75 personnes de différents villages de l'Ackerland.

Nous remercions vivement la Municipalité de HURTIGHEIM d'avoir bien voulu, dans le cadre de la stricte mise en œuvre du principe de laïcité républicaine, mettre cette salle à disposition afin de permettre l'exercice de la liberté de penser, et de pratiquer sa religion, dans le respect de l'ordre public.

Le bulletin paroissial est accessible sur le site www.ittenheim.fr - rubrique : " vie pratique " / " paroisses " / " paroisse catholique "

Il est remis en version " papier " à toute personne qui en manifeste le souhait.

Josiane et Pierre LUCAS (diacre)

7 rue des Vergers,

67117 ITTENHEIM,

Tél : 03 88 69 11 59

Courriel:

pierrejosiane.lucas@laposte.net

sont à votre disposition pour vous accompagner et répondre à toute question concernant le baptême, la première communion, la confirmation, le mariage, le sacrement des malades, les funérailles.



Vous pouvez aussi consulter le site <http://lpdk.free.fr>

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS



Parents d'élèves : Activités de l'association l'Ecole en Fête

Ce début d'année est l'occasion de présenter les activités menées par l'association de parents d'élèves du regroupement pédagogique intercommunal (RPI), l'association l'Ecole en Fête.

La rentrée scolaire de septembre 2016 a été marquée par l'achat groupé de fournitures scolaires, permettant aux parents de tirer les prix au maximum et ainsi de faire de substantielles économies.

La gourmandise des familles a été assouvie en toute bonne conscience par l'opération de vente de fromages du Jura. En effet, comme pour les autres opérations décrites ci-dessous, les bénéfices réalisés sont versés aux écoles afin de les aider dans le financement d'opérations diverses, comme des sorties scolaires ou l'achat de matériel.

La fête de Noël du vendredi 25 novembre 2016 à la salle polyvalente de Furdenheim a été l'occasion pour les familles de se retrouver lors d'un moment convivial. Les enfants ont montré à tous leurs productions, mises en vente sur le stand des écoles. Il n'a en revanche malheureusement pas été possible cette année de s'ébahir devant leurs dons de chanteurs. Des couronnes de l'Avent et autres décorations de Noël confectionnées par quelques parents volontaires étaient également proposées à la vente. Un clown a animé la soirée, en déambulant entre les rangs alors que tous partageaient un repas où soupe au potiron rivalisait de saveurs avec tourte au foie gras et volaille, knacks et pâtisseries offertes par des parents.

L'association organisera quelques semaines avant Pâques une vente de chocolats ce qui aidera grandement le Lapin de Pâques dans ses livraisons dans les jardins et maisons de nos villages.

Une grande kermesse conclura l'année scolaire autour de jeux en tous genres, de grillades, salades et pâtisseries, dans une ambiance que tous espèrent festive.

L'association l'Ecole en fête remercie tous les parents bénévoles sans qui ces opérations ne pourraient pas se tenir et invite toute personne intéressée à la contacter (l.ecole.en.fete@gmail.com ou Mikaël Poutiers au 03.88.22.05.59).



Assemblée Générale du 27 décembre 2016

C'est devant une salle bien remplie que le président Jean-Jacques RUCH a ouvert l'assemblée générale de l'association socioculturelle et sportive.

Le rapport d'activité 2016 fut agrémenté d'un montage photo de René Urban. De quoi se remémorer quelques bons moments : Marches pédestres, sorties vélo avec le point d'orgue la

montée du Mont Ventoux, pétanque, nettoyage de printemps crémation des sapins et soirée grand écran lors de la finale du championnat d'Europe de football.



Grand écran devant la mairie



Tournoi de pétanque à Schnersheim



Marche du côté de Lutzelbourg



Au sommet du Mont Ventoux

Une nouvelle fois les cyclistes ont participé aux opérations « Une Rose, un Espoir » et « Le Relais de la vie » au profit de la Ligue contre le Cancer.

L'assemblée générale se poursuit avec le rapport financier présenté par le trésorier Paul JUNG qui obtient le quitus de l'assemblée après le rapport des réviseurs aux comptes.

Lors de l'élection des membres du comité, Robert Haessler et Claude Grimm, tous les 2 sortants, ont été réélus, Jean Ruch fait son entrée à la place de Christiane Urban sortante qui a émis le souhait de ne plus se représenter.

Après la présentation de Thomas Ruch d'un film relatant les activités de 2004 et une excursion de 1996 les membres ont été conviés à déguster un verre de vin chaud et le Stolle du Nouvel an.



Vente de roses sur le parking Super U

Christiane URBAN rend son stylo après 28 années de secrétariat

Durant la dernière AG le président remercia Christiane et fit l'éloge de son travail de secrétaire durant 28 ans. C'était l'occasion de rappeler quelques bons moments passés au sein de l'Association et de lui offrir un cadeau au nom du comité. Elle remercia toute l'assemblée pour son soutien durant toutes ces années, confirma les bons moments et c'est avec une certaine émotion qu'elle souhaita bons vents à l'Association.



Activités 2017 :

Dès le 7 janvier a eu lieu la traditionnelle crémation des sapins avec vin chaud et stolle.



Prochains rendez-vous dès maintenant réservez-vous ces dates, de plus amples renseignements vous arriveront ultérieurement

18 mars à 9 heures

Nettoyage de printemps

Rue de l'Ecole

A midi soupe au pois et saucisses
offerts par la commune

19 mars 2017

Marche pédestre

Durée 5 heures

Avec l'arrivée des beaux jours (mi-mars début avril)

Pétanque

Tous les lundis à 17 heures
City Stade

Sortie vélo

Tous les mardis à 13h30
Parking CARAI

13 juillet

Animation
Place de la Liberté

Dorénavant venez nous rejoindre sur Facebook pour suivre notre actualité en vous rendant sur la page "Association Socio Culturelle et Sportive de Hurtigheim"





Amicale des Sapeurs-pompiers de Hurtigheim

Section des Sapeurs-Pompiers

Le bilan de l'année 2016 : Depuis janvier 2016 notre section de Quatzenheim - Hurtigheim - Furdenheim est intervenue **71 fois**.

- 28 secours à personne.
- 19 nids de guêpes
- 3 pour feux
- 10 pour accidents sur la voie publique
- 2 captures d'animal
- 5 épuisements de locaux.
- 4 fuites de gaz.



Sapeur-pompier volontaire : un engagement citoyen

Malheureusement la section des trois communes voit son effectif se réduire de plus en plus, c'est pourquoi nous incitons les jeunes gens motivés par l'aide au prochain et l'apprentissage des gestes qui sauvent à se faire connaître au chef de section.

À partir de 16 ans je m'engage comme SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Parallèlement à ses études ou à son métier, le sapeur-pompier volontaire exerce des missions incombant aux services d'incendie et de secours (secours à personne, lutte contre l'incendie, protection des biens et de l'environnement). Il intègre un centre d'incendie et de secours proche de son domicile et peut être amené à intervenir en semaine et le week-end, en journée et la nuit, en fonction de ses disponibilités. Il s'engage pour une période de 5 ans renouvelable. L'activité de sapeur-pompier volontaire est compensée par des indemnités horaires.

Pour rejoindre les Sapeurs-Pompiers ou obtenir des renseignements, vous pouvez contacter :

- L'Adjudant-chef Denis Baron, chef de la section de Quatzenheim : 06.30.01.56.76 ou denis.baron@live.fr
- le centre de secours de Truchtersheim au 03.88.69.66.36
- le SDIS du Bas-Rhin au 03.90.20.70.00 e-mail : contact@sdis67.com

AG de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers a tenu son assemblée générale au mois de septembre. Après les mots de bienvenue du maire Jean-Jacques RUCH, et en présence du capitaine honoraire Freddy LAZARUS, le président Jean-Jacques HICKEL donne la parole au secrétaire suppléant Arnaud DUCHET pour le rapport d'activité : 117 interventions ont été effectuées pour la section des trois communes, et tous les derniers vendredis du mois une manœuvre avec les trois communes et en plus 40 heures de formations dans l'année. Côté festif on évoque le très beau voyage en Hollande (voir ci-dessous) au mois de mai ainsi que le messti. Le rapport financier présenté par le trésorier Claude GRIMM a eu l'approbation de tous. Durant le débat entre élus et pompiers, le maire Jean-Jacques RUCH a félicité l'ensemble des pompiers pour l'efficacité et l'implication des pompiers pour la commune.

Guillaume Jung est élu nouveau président de l'Amicale

Le président Jean-Jacques HICKEL quitte la présidence après 13 années de présence à la tête de l'Amicale. Pour lui témoigner leur reconnaissance, les membres de l'amicale lui ont remis un cadeau. Le vote qui s'en suivit a nommé Guillaume Jung comme nouveau président de l'Amicale. La soirée se termine autour d'une collation.

Voyage au pays de la tulipe

En mai dernier, l'amicale des sapeurs-pompiers de Hurtigheim a organisé un voyage de 3 jours en Hollande. C'est ainsi qu'une trentaine de personnes a pu découvrir Gouda, le Keukenhoff, Amsterdam et les moulins de Kinderdijk.



Après une matinée de voyage, la 1^{ère} visite est consacrée à la ville de Gouda. Réputée pour son fromage elle possède aussi un très bel hôtel de ville du 15^{ème} siècle ainsi que la cathédrale St Jean mondialement connue pour ses vitraux. Des vitraux qui ont été entièrement démontés et protégés pour préserver des bombardements lors de la dernière guerre.

Le 2^{ème} jour, le groupe se rend au Keukenhoff, un parc floral de 32 ha. Sept millions de fleurs à bulbes y sont plantées chaque année. Les tulipes y sont reines,

jonquilles, narcisses, jacinthes, iris et bien d'autres viennent compléter des océans de couleurs que forment les magnifiques compositions horticoles à travers le parc. Un émerveillement pour les yeux.

L'après-midi est mis à profit pour visiter Amsterdam. Une promenade en bateau à travers les multiples canaux qui sillonnent la ville permet de découvrir les vieux quartiers, des petites maisons collées les unes aux autres, avec des façades souvent penchées. Aux différentes interrogations du groupe, la guide leur apprend que l'inclinaison est voulue, autrefois c'était pour se protéger de la pluie. La visite s'est terminée à pied avec l'incontournable passage dans le quartier rouge et ses vitrines.

Le 3^{ème} jour, sur le chemin du retour un dernier arrêt sur le site des moulins de Kinderdijk. Dix-neuf moulins datant du 17^{ème} siècle en très bon état longent des canaux. Ils ont servi à pomper l'eau pour assécher les terres et en faire des pâturages en-dessous du niveau de la mer. Aujourd'hui, remplacés par des pompes hydrauliques, les moulins sont classés à l'Unesco.



Après trois jours passés en Hollande dans une très bonne ambiance, les participants sont unanimes : en plus du pays de la tulipe c'est aussi le « Plat Pays ».

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Hurtigheim remercie les habitants pour la générosité qu'ils ont témoignée lors de la distribution des calendriers et vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.



Association des donneurs de sang bénévoles du Kochersberg.

Ci-après le calendrier des collectes de sang pour l'année 2017 du regroupement Furdenheim - Handschuheim - Hurlenheim - Osthoffen - Quatzenheim.

- **Furdenheim** jeudi le 09 mars 2017
- **Quatzenheim** jeudi le 11 mai 2017
- **Furdenheim** jeudi le 10 août 2017
- **Osthoffen** jeudi le 05 octobre 2017
- **Quatzenheim** jeudi le 14 décembre 2017



Le don de plasma en questions

Plus confidentiel que le don de sang, le don de plasma est tout aussi indispensable pour certains malades. Mais qui peut donner son plasma ? Comment se déroule le prélèvement ?... Toutes les réponses à vos questions.

Don de plasma : Pour qui ?

Pour les grands brûlés, les personnes souffrant de maladies infectieuses graves et la fabrication de médicaments destinés aux_hémophiles.

Pourquoi donner son plasma ?

Chaque jour, 500 dons de plasma sont nécessaires. Le don de plasma est aujourd'hui indispensable tant pour préparer des produits thérapeutiques que pour soigner directement des malades. Son déficit entraîne une diminution des défenses immunitaires et des anomalies de coagulation sanguine.

Comment faire un don de plasma ?

Le don de plasma par plasmaphérèse s'effectue uniquement sur rendez-vous. L'entretien pré-don et les contrôles biologiques sont identiques à ceux effectués lors d'un don de sang. Le prélèvement est réalisé à l'aide d'un appareil permettant de recueillir uniquement le plasma (700 mL). Le sang prélevé par ponction veineuse unique au pli du coude est séparé pendant le don par une technique de centrifugation : le plasma est recueilli et les cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes) sont rendues au donneur par la même voie.

Le don dure environ 45 minutes. L'intérêt est de recueillir une quantité de plasma 3 à 4 fois supérieure à celle obtenue par un don de sang total, sans que le donneur perde de globules.

Qui peut donner son plasma ?

Avoir entre 18 et 65 ans et être reconnu médicalement apte au don, jusqu'à 24 dons par an maximum avec un intervalle de 2 semaines entre chaque don. Les dons de plasma peuvent s'intercaler entre deux dons de sang, avec un intervalle minimum de 8 semaines entre chaque don de sang. Les donneurs de tous les groupes sanguins sont bienvenus, mais le groupe AB est particulièrement recherché.

Où donner son plasma ?

Cliquez sur le site de l'EFS ([Etablissement français du sang](http://www.dondusang.net)) pour connaître les collectes mobiles ou les sites fixes (hôpitaux) : www.dondusang.net

Nous avons tous dans notre entourage, un parent, un ami ou un proche qui est touché par la maladie ou l'accident. N'attendons pas qu'il soit dans le besoin.

Donnons notre sang. Le sang c'est la vie.

Les bénévoles du Kochersberg remercient les donneurs, encouragent les nouveaux donneurs à venir aux collectes, et vous souhaitent une bonne année 2017.

L'association des aînés

Créée au printemps 2015, sous l'impulsion de la conseillère municipale Nathalie Forrler, l'association des aînés poursuit son petit bonhomme de chemin. Ils se réunissent tous les 1^{er} mardi du mois dans la salle communale entourées par Christiane Urban et Josiane North

Ces rencontres appelées " kafeekrenzel " n'ont d'autres ambitions que d'être conviviales. Discussion, jeux, chant, bricolage, visite....et ceci autour d'un café-gâteaux sont proposés. Des excursions, des sorties au restaurant complètent le programme.

Après la galette des rois mardi 3 janvier, la sortie du mois de février est fixée exceptionnellement au vendredi 10 février où il est prévu une sortie « Tartes flambées » (Covoiturage assuré).

Toutes propositions et idées seront les bienvenues. Si vous voulez nous rejoindre, venez le 1^{er} mardi du mois à 14h, une équipe de 3 personnes toutes bénévoles vous accueillera avec joie.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser
à Nathalie Forrler au 06.85.08.08.59



Ecole de Musique

DES PIANISTES À L'HONNEUR SUR LE PLAN NATIONAL

Une fois de plus, 4 élèves de l'école de musique de Hurtigheim dirigée par Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet se sont distingués lors des finales nationales de la Coupe de France à Rungis. Organisé par les Écoles de Musique Associées (E.M.A), ce rendez-vous annuel a réuni plus de 300 candidats issus des 4 coins de la France. La qualité de l'enseignement prodigué et le talent des candidats ont porté haut les couleurs de l'école locale.

Le palmarès :

Maureen Bernard a obtenu la 2^e plaquette or (3^e échelon national) en piano divertissement Préparatoire 1.

Clara Lamotte se classe 3^e avec la même récompense en piano fin de 1^{er} cycle, tout comme Margaux Verly en piano divertissement Élémentaire 2.

En piano variété, Jules Keil s'adjuge une 3^e plaquette or en Préparatoire 2, et le titre de vice-champion de France avec la 1^{ère} Plaquette or en piano divertissement Préparatoire 2.



L'école de musique accueille de nouveaux élèves tout au long de l'année dans la mesure des places disponibles. Des cycles d'essai pour les enfants débutants sont programmés.

Renseignements sur www.danieljurquet.com ou 06.08.49.45.85.



Association des producteurs de fruits de Hurtigheim et environs

Vous aimez jardiner, les arbres, les fleurs, les fruits, la nature et les plantes en général,

L'association des Producteurs de Fruits de Hurtigheim et Environs

est prête pour vous apprendre le monde végétal, à sauvegarder les vergers de notre village, à préserver les espaces naturels.

Outre les cours de taille fruitière, sorties à thème, notre objectif est aussi de vous apporter des conseils pour le jardinage, la création, l'aménagement ou la transformation et l'entretien de votre jardin d'agrément. Alors venez nous rejoindre :

Contact: Michel Pfrimmer: 03.88.37.15.43

L'APFHE est soutenue et affiliée à la Fédération des producteurs de Fruits du Bas Rhin.

Les activités 2016 :

**Assemblée Générale
Vendredi 27 janvier 2017
à 20 heures
Salle communale**



Cours de taille

C'est en présence du président Michel Pfrimmer qu'une quinzaine d'amateurs arboricoles ont bénéficié des conseils avisés du moniteur fédéral René Koehren.

Visite du verger expérimental VEREXAL à Obernai

Depuis 1980, **VEREXAL** est le service « Recherche et Développement » de la filière alsacienne de production de fruits qui se caractérise par le maintien d'une dynamique de plantation en Alsace. Le verger d'Obernai est exploité pour tester les nouveautés variétales, les porte-greffes ou la conduite des arbres, dans les conditions pratiques spécifiques régionales. L'objectif de la station est de permettre aux producteurs d'exprimer tout le potentiel de qualité permis par le climat et les terroirs d'Alsace.





A VOS AGENDAS

Heures d'ouverture de la Mairie:

Lundi de 10h à 12h
Mardi de 17h à 19h
Jeudi de 10h à 12h
Vendredi de 11h à 13h

Arboriculteurs

L'assemblée générale aura lieu le
vendredi 27 janvier 2017 à 20h00
dans la salle communale

Elections Présidentielles

1^{er} tour le 23/04/2017
2nd tour le 07/05/2017

Elections législatives

1^{er} tour le 11/06/2017
2nd tour le 18/06/2017

Prochaines collectes de sang

Furdenheim jeudi 09 mars 2017
Quatzenheim jeudi 11 mai 2017
Furdenheim jeudi 10 août 2017
Ostoffen jeudi 5 octobre 2017
Quatzenheim : jeudi 14 décembre 2017

Horaires ouverture Trésorerie de Truchtersheim

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h /13h30 à 16h

Fermeture au public mercredi et vendredi
toute la journée

ASCS (1^{er} trimestre)

Marche pédestre
dimanche 19 mars 2017

Nettoyage de printemps 'Ochterputz'
samedi 18 mars 2017 à 9 h 00
rue de l'Ecole

Horaires d'ouverture du Trèfle (Communauté de Communes):

lundi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
jeudi : 13h00 - 17h00 (fermé le matin)
vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
samedi : 8h30 - 11h30

Ouverture du Bureau de Poste Ittenheim

- lundi 13h30-16h30
- mardi 13h30-16h30
- mercredi 13h30-16h30
- jeudi 13h30-16h30
- vendredi 13h30-16h30
- samedi 9h-11h30

Nouvelle boulangerie/épicerie à HURTIGHEIM :

Du pain sur la planche, 30 rue des Forgerons

Ouvert 7 jours/7 de 6h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00

Pizzas à emporter du jeudi au dimanche de 18h à 20h30 - 03.88.75.18.56

La tournée matinale de la boulangerie pâtisserie PIERRE de Wolfisheim est maintenue,
6h30 à 7h30 Arrêt de bus Carai - 10 h à 10 h30 place de la Liberté





*Le Maire, les Adjoints
le Conseil Municipal,
et l'ensemble du Personnel
vous souhaitent*



*une bonne et heureuse
année 2017*





Commune de HURTIGHEIM

INFORMATIONS UTILES AU 1^{er} janvier 2017

MAIRIE 1 place de la Liberté	Tél	03.88.69.02.09
	Fax :	03 88 69 15 88
	e-mail:	mairie@hurtigheim.fr

Le Maire	Jean-Jacques RUCH	06 77 53 06 72
1er Adjoint au Maire	René URBAN	03.88.69.10.38
2ème Adjoint au Maire	Claude GRIMM	03.88.69.08.22
Secrétaire de Mairie	Maeva SCHAUDEL	03.88.69.02.09
Directeur de l'école	Laurent HUGUENIN	03.88.69.16.50
Professeur classe maternelle	Marie-Hélène UNDREINER	03.88.69.16.50

Com. de Com. Kochersberg Ackerland	Accueil	03.88.69.76.29
------------------------------------	---------	----------------

Le Trèfle Truchtersheim	Déchets	03.90.29.26.09
-------------------------	---------	----------------

Gendarmerie	faire le 17	
-------------	--------------------	--

Gendarmerie de Truchtersheim		03.88.69.60.08
------------------------------	--	----------------

SAMU	faire le 15	
------	--------------------	--

Numéro d'urgence Européen	faire le 112	
---------------------------	---------------------	--

Sapeurs Pompiers	faire le 18 ou le 118 à partir d'un portable	
------------------	---	--

Chef de Section des Pompiers	Denis BARON	03.69.26.12.23
------------------------------	-------------	----------------

SOS Mains Strasbourg		03.88.67.44.01
----------------------	--	----------------

SOS Médecins 67		03 88 75 75 75
-----------------	--	----------------

Centre antipoison		03.88.37.37.37
-------------------	--	----------------

Pharmacie à Ittenheim	Le Relais	03.88.69.00.14
-----------------------	-----------	----------------

Pharmacies de Garde		32 37
---------------------	--	-------

Réseau d'aides et d'écoute

Drogue, alcool, tabac info service		0800.23.13.13
------------------------------------	--	---------------

Allo enfance maltraitée	faire le 119	
-------------------------	---------------------	--

Fil santé jeunes		08 00 23 52 36
------------------	--	----------------

Sida info service		08 00 84 08 00
-------------------	--	----------------

Aide à la personne	UTAMS à SAVERNE	03 69 33 20 00
--------------------	-----------------	----------------

Assistance Sociale (sur rendez-vous)	Mme Christine ZILLIOTTO	03.68.33.89.44
--------------------------------------	-------------------------	----------------

Enfance et petite enfance

Relais Assistantes Maternelles	Mme Céline IVARS	03.88.51.00.03
ram.wiwersheim@alef.asso.fr		06.89.50.74.72

Périscolaire Furdenheim	Les P'tits Caïds	03 88 64 92 48
-------------------------	------------------	----------------

Périscolaire Quatzenheim	Les P'tites Fugues	03 88 59 30 13
--------------------------	--------------------	----------------



Commune de HURTIGHEIM

INFORMATIONS UTILES AU 1^{er} janvier 2017

Vie associative

Association Socioculturelle & Sportive	Jean-Jacques RUCH	03.88.69.07.29
Arboriculture	Michel PFRIMMER	03.88.37.15.43
Association des Aînés	Nathalie FORRLER	06 85 08 08 59
Conseil Presbytéral	Michèle HAESSLER	03.88.69.15.69
Madame la Pasteur	Claire DE LATTRE DUCHET	03.88.69.00.88
Trésorier de Truchtersheim	M. BARDON	03.88.69.60.58
Centre des Finances Publiques - Impôts 14, rue des petits Champs	Schiltigheim	03.88.19.16.20
Conciliateur de justice		06.84.49.26.98
Principale du collège de Truchtersheim.	Mme JEDLIKA	03.88.59.69.10
Centre Technique (Conseil Départemental)	Wasselonne	03.69.06.72.85
Electricité de Strasbourg	Accueil clientèle	03.88.20.60.60
	Dépannage	03.88.18.74.00
SFR/Numericable	Service clients	39.90
	Commercial	10.55
Gaz de Strasbourg	Accueil clientèle	03.88.75.20.20
	Sécurité	03.88.75.20.75
Service des Eaux (SDEA)	Schiltigheim	03.88.19.29.19
Service du Cadastre	Schiltigheim	03.88.19.16.20
Entreprise de ramonage	FISCHER (Bouxwiller)	03 88 70 76 74
La Poste	Ittenheim	36.31
Collecte des ordures ménagères	le mardi matin (<i>sauf semaine avec jour férié</i>)	
Collecte du papier/plastique	le jeudi matin tous les 15 jours semaine paire (<i>sauf semaine avec jour férié</i>)	
Apport volontaire verres et vêtements:	des conteneurs sont à disposition chemin du Kleinfeld au début de la piste cyclable menant à Furdenheim	
Déchetteries Dossenheim et Pfulgiesheim:	<i>Voir les horaires page 11</i>	
Bus Réseau 67	Consulter le panneau Arrêt Eglise	09.72.67.67.67 des fiches horaires sont disponibles à la mairie.

Ont contribué à ce numéro: De Lattre Duchet Claire – Grimm Claude – Huguenin Laurent - Pfrimmer Michel - Poutiers Mikaël - Schaudel Maeva - Ruch Jean-Jacques - Urban René et Christiane - Undreiner Marie Hélène - Wagner Christian